

Séances « questions-réponses »

Chères collègues, Chers collègues,

Nous tenons, par ce biais, à vous rappeler les informations suivantes :

- L'**horaire** des séances « questions-réponses » est **affiché près du secrétariat au nouveau pavillon (6G & 5G)** respectivement **au panneau près du secrétariat des élèves** (Classes supérieures et FP).
- Les titulaires des séances « questions-réponses » se tiennent à disposition des élèves dans les salles de classe respectives, selon l'horaire affiché.
- A priori, les élèves n'ont **pas besoin de signaler leur présence** à l'avance.
- Il n'y a **pas d'obligation de présence** pour les élèves (étant donné que les parents n'inscrivent pas leurs enfants) !
- **Chaque enseignant** peut remplir une **fiche de recommandation** afin de signaler d'éventuelles lacunes d'un élève au titulaire d'une séance « questions-réponses ».

POUR INFO : Gestion des présences lors des séances questions-réponses

- **Les titulaires des séances « questions-réponses » retirent la liste de présence (vierge) et la remettent** chaque semaine **au secrétariat** au nouveau pavillon (6G & 5G) respectivement **au secrétariat des élèves** (CS et FP).
- **Les élèves peuvent demander une « fiche de présence » aux titulaires.** Elle permettra aux parents de contrôler la présence de leur enfant aux séances « questions-réponses ».
→ **Cette fiche se trouve au secrétariat au nouveau pavillon respectivement au secrétariat des élèves.**

Si vous désirez recevoir des informations supplémentaires quant au fonctionnement des séances « questions-réponses », nous vous prions de vous adresser à Tom Raths (tom.raths@education.lu).

Les séances « questions-réponses » ont lieu à partir du lundi, 1^{er} octobre 2018 !